

Demande de précision sur l'intitulé "SMPUS "

Expéditeur : Gery Skrzypczyk (gery.skrzypczyk@gmail.com)

À : dgs@ville-etrechy.fr

Cc : fanny.mezaguer@yahoo.com; rmlecocq@aol.com

Date : mardi 13 mai 2025 à 19:03 UTC+2

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du suivi des compétences exercées par la CCEJR, j'ai relevé l'utilisation de l'intitulé "**SMPUS au titre de certaines compétences**" dans certains documents ou échanges officiels.

En tant qu'élu municipal et afin de mieux comprendre le périmètre et les modalités d'exercice de ces compétences, pourriez-vous me préciser ce que signifie exactement l'acronyme **SMPUS** dans ce contexte ?

S'agit-il d'un **schéma de mutualisation** ? D'un dispositif interne spécifique à la Communauté de communes ? Ou d'un programme particulier lié à une compétence transférée (ex : aide à domicile, services à la personne, etc.) ?

Je vous remercie par avance pour votre éclairage, qui me permettra de mieux appréhender l'organisation intercommunale et la future délibération.

Cordialement
Gery SKRZYPCZYK